



CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele - Belgium
Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34



Fiche de sécurité

Regulation EC No 1907/2006 Art.31

Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT FPS
Ref.Nr.: AB30790-2-231110
Date de création/révision : 23.11.10
Remplace : 29.07.10

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : NETTOYANT MOUSSANT FPS
Aérosol

Application : Nettoyants - Dégraissants

Nom de la société : **CRC Industries Europe bvba**
Touwslagerstraat 1
9240 ZELE
Belgium
Tel.: (+32)(0)52/456011
Fax: (+32)(0)52/450034
E-mail : hse@crcind.com

Numéro d'appel d'urgence :(+32) (0)52/45 60 11
Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
CRC Industries France	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0) 1/34112000	(+33)(0)1/34110996
CRC Industries Deutschland	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
CRC Industries Iberia	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0) 31/7068480	(+46)(0)31/273991

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé et Sécurité : Suivant directive 99/45/CE non-classifié
Classé suivant Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.
Contient 7 % en masse de composants inflammables.

Environnement : Suivant directive 99/45/CE non-classifié

Autres dangers : Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou

brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	N° CAS	EINECS	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
(2-méthoxyméthylethoxy) propanol	34590-94-8	252-104-2	1-5			A
hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole Gaz de pétrole (1,3-butadiène < 0.1%)	68512-91-4	270-990-9	1-5	F+	12	K
fatty alcohol ethoxylate	(polymère)		1-5	Xn	22-41	
Explanation notes						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
K : la classification comme cancérigène ne s'applique pas, la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (Einecs no 203-450-8)						

(* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales :	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin
Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Contact avec la peau :	Laver au savon. Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Déplacer le sujet à l'air frais
Ingestion :	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (sans propulseur):	Aucun(e)
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Moyens d'extinction :	Eau, dioxyde de carbone ou agent sec
Procédures de lutte contre l'incendie :	Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau
Risques particuliers de l'exposition :	Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles :	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
--	---

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Les précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières

Les méthodes de nettoyage : Nettoyer à grande eau la zone de renversement

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées
Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.
Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage : Préserver du gel
Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique : Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Protection individuelle : Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	TWA	50 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : Belgique			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	GW/VL	50 ppm
cellulose	9004-34-6	GW/VL	10 mg/m3
limites d'exposition professionnelle nationales : Suisse			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	MAK	50 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : France			
(2-méthoxyméthylethoxy)propanol	34590-94-8	VME	100 ppm
cellulose	9004-34-6	VME	10 mg/m3

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (pour aérosols sans propulseur)

Aspect : état physique : Liquide en aérosol avec propulseur
propane/butane.

couleur : Blanc.

odeur : Neutre.

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C

Densité relative : 1.01 g/cm3 (@ 20°C).

pH : 11

Pression de vapeur : Non connu.

Densité de vapeur : Non connu.

Hydrosolubilité :	Soluble dans l'eau
Point d'éclair :	Aucun(e)
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non applicable.
Vitesse d'évaporation :	Non connu.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Matières à éviter :	Agent comburant fort
Produits de décomposition dangereux :	CO,CO2

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Contact avec la peau :	Peut entraîner une irritation.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner une irritation.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dégradabilité :	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
------------------------	--

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit :	Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets. La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale
------------------	---

14. TRANSPORT

Numéro UN :	1950
Route/Chemin fer - ADR/RID :	UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA, Classe code : 5AEtiquette : 2.2, Tunnel : (E)
Mer - IMDG :	UN1950 Aerosols Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.2
EmS	F-D, S-U
Air - IATA/ICAO :	UN1950 Aérosols, ininflammable Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.2

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Phrases de conseils de prudence (S): S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux.
S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Contient 7 % en masse de composants inflammables.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Classé suivant Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Classification suivant directive 99/45/CE

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents: hydrocarbures aliphatiques < 5 %
agents de surface anioniques < 5 %
agents de surface non ioniques < 5 %

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 2,15

***Explication des phrase de risques:** R12: Extrêmement inflammable.
R22: Nocif en cas d'ingestion.
R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com. Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.